

## Rapport annuel sur les activités de la QUALAB en 2018

Approuvé par le comité le 20 mars 2019

### 1. Mandat et but

Depuis 2005, la QUALAB établit un rapport annuel en français et en allemand, qu'elle publie sur son site Internet ([www.qualab.ch](http://www.qualab.ch)). Ce rapport renseigne sur les activités principales du comité, du plénum et, le cas échéant, de la commission paritaire de confiance (CPC) instituée contractuellement. Le rapport annuel rédigé par le président, a été approuvé par le comité. La QUALAB publie également sur son site Internet d'importants documents de travail, ainsi qu'une liste actualisée de ses membres.

Le présent rapport annuel est le septième rapport sous la présidence du Dr med. Martin Risch.

### 2. Conditions cadres pour la politique de la santé

En 2018, les activités de la QUALAB n'ont pas été influencées par des modifications notables des conditions cadres pour la politique de la santé. La QUALAB fut impliquée dans la consultation concernant la révision partielle de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (admission des fournisseurs de prestations).

La vérification auprès de laboratoires effectuant des analyses génétiques a été répétée. Celle-ci est réalisée grâce au document « Génétique – Confirmation Contrôle de Qualité Externe – Formulaire » par auto-déclaration. Cette mesure permet de s'assurer que la participation aux contrôles de qualité externes prescrits par la LAGH soit coordonnée avec les contrôles de qualité externes prescrits par la LAMal. Après regroupement par le secrétariat de la QUALAB, un rapport est transmis à l'OFSP, auquel incombe la surveillance.

Pour la première fois, l'OFSP a organisé un échange scientifique sur les activités concernant la qualité. A côté de la QUALAB, étaient invités les organisations ANQ, EQUAM, ASQM, Swissnoso et Sécurité des patients Suisse. Il est prévu qu'une telle réunion soit dorénavant convoquée régulièrement.

### 3. Changements de personnel 2018

En 2018, aucune mutation n'est à signaler au sein du comité.

Dans le plénum, plusieurs nouvelles personnes ont pris leur fonction :

Société Suisse d'Hématologie : Dr med. Jeroen S. Goede (remplace Prof. Dr med. Dimitrios Tsakiris)

OFSP : Dr med. Michèle Fleury-Siegenthaler (remplace Manfred Langenegger).

Nous remercions Messieurs Tsakiris et Langenegger pour leur investissement de longue date au profit de la QUALAB.

#### 4. Activités du comité en 2018

Le comité a tenu en 2018, huit séances ordinaires à Berne et à Olten (1 d'une demi-journée et 7 d'une journée entière).

En 2018, le comité s'est en particulier occupé des projets et des activités suivantes, avec la collaboration du plénum en fonction du thème traité et des compétences :

- Les laboratoires participants ont été actualisés dans le registre RCC,
- Acceptation du rapport et du bilan annuels 2017,
- Acceptation du budget 2019,
- Révision de l'expertise juridique et élaboration de documents pour un réalignement de la QUALAB, avec la participation de Dr jur. Gebhard Eugster,
- Organisation de discussions en rapport avec le réalignement de la QUALAB.

#### 5. Activités du plénum et des commissions globales en 2018

En raison de l'investissement de temps important, dû aux travaux nécessaires pour le réalignement de la QUALAB, le plénum n'a tenu qu'une seule séance d'une demi-journée à Berne. Ce qui n'a pas été discuté pendant cette séance, a été traité par voie de courrier.

Les thèmes suivants ont été traités :

- Participation active à l'actualisation des laboratoires participants, ou ne participant pas, aux contrôles de qualité externes dans le registre RCC.
- Finalisation et adoption du rapport qualité 2017 dans les délais. La coordination a été assurée par le secrétariat pour la deuxième fois dans le nouveau format.
- Révision et publication de la liste des paramètres déclarés obligatoires pour les contrôles de qualité externes dès le 1er janvier 2019 : deux nouveaux paramètres ont été acceptés et une modification des critères de qualité a été retenue pour une des positions. Le format d'échange CDA-CH-LRQC a été à nouveau actualisé.
- Les membres du plénum ont été continuellement informés sur la marche des affaires par le président et le comité.
- En 2018, 102 demandes envoyées par voie électronique ont été réceptionnées au secrétariat de la QUALAB. En 2017, ce furent 64 demandes. Il n'y a pas eu de thèmes spécifiques. Comme les années précédentes, de nombreuses questions sont posées à la QUALAB, pour lesquelles les centres de contrôle de qualité sont compétents (concernant par ex. les formulaires d'adhésion, le rendu des résultats, les droits d'accès, etc.).
- Une discussion concernant la mise en pratique des nombreuses adaptations de la liste fédérale des analyses (LA) du 1er septembre 2018, dans le document du contrôle de qualité externe (CQE) a eu lieu. Suite au remaniement de la liste des analyses, le nombre de positions prises en charge s'est réduit (suppression de la distinction des analyses dans divers matériaux à analyser et des classes d'immunoglobulines particulières >80 positions) et le tableau a dû être complètement retravaillé. Cette refonte sera visible seulement dans le document CQE 2020.

- Traitement des requêtes pour la reconnaissance de dispositifs d'analyses dans la liste « systèmes analytiques simples ».

Sur demande de nombreux participants, notamment des centres de contrôle de qualité, un workshop d'une journée a été organisé. Étaient invités les sociétés scientifiques et les représentants des centres de contrôle de qualité. Tous ont discuté intensivement avec le comité des enjeux. Le workshop était animé par des spécialistes externes.

## **6. Activités de la CPC en 2018**

En 2018, aucune demande n'a été traitée par la CPC.

## **7. Reconnaissance de la collaboration et perspectives**

Avec un regard en arrière, le comité a principalement traité en 2018 les activités concernant le remaniement de la QUALAB. Ces travaux sont importants et demande beaucoup plus de temps qu'initialement prévu. Il est important que la QUALAB puisse compter sur la compréhension nécessaire des associations, des organisations et des sociétés, afin qu'elle trouve son orientation future. La nouvelle forme du rapport de qualité annuel, qui est établi à l'attention de l'OFSP, ne rencontre pas auprès de quelques sociétés scientifiques la satisfaction espérée. La QUALAB poursuit le but, de pouvoir continuer d'accomplir sa mission pour l'assurance de qualité dans le laboratoire à la satisfaction des organisations et des associations concernées, après achèvement des travaux en cours.

La QUALAB remercie tous les membres, qui sont disposés à apporter activement et avec élan leur expérience pour les différents sujets abordés. Un remerciement va tout particulièrement à la secrétaire, pour sa disposition d'apporter le meilleur environnement possible à la QUALAB.

Dr med. Martin Risch (Président)